

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres
du Bureau Communautaire**
Titulaires : 27
Membres présents : 17
Membres représentés : 02
Votants : 19
Date de la convocation
10 février 2026

L'An DEUX MILLE VINGT SIX, SEIZE FEVRIER à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● **Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :**

Mesdames PREVOST Anne-Marie, DOUAY Sonia, BERTOUX Julia
Messieurs DOVERGNE Alain, DURAND Pierre, LAMOTTE Dominique, MOURIER Francis,
BOUCHER Michel, CHANTRELLE Brice, MAROTTE Philippe, DUTILLEUX Olivier

● **Etaient présents les Conseillers Communautaires :**

Messieurs CAPELLE Hubert, BEAUMONT Joël, NOCHEZ Didier, LESCUREUX André, VERONT Fabrice, WABLE Vincent

● **Disposaient d'un pouvoir :**

Mme PREVOST Anne-Marie de M. VAN OOTEGHEM J. Michel, M. BOUCHER Michel de M. VAN DE VELDE Michel

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne,
RIHET Anne et Messieurs SURHOMME Alain, VAN DE VELDE Michel, VAN OOTEGHEM J. Michel, LEROY Jean-Maurice, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane

Objet : Site de Folleville - Prescription des fouilles d'archéologie préventive

Rapport de M. Alain DOVERGNE, Président,

Dans la continuité de la campagne de travaux de restauration menés sur le site de Folleville en 2024/2025, la CCALN est destinataire d'une notification de prescription de diagnostic archéologique préventif.

L'attributaire de cette campagne est l'INRAP dont les services s'attacheront à explorer le logis du château.

Il est à souligner qu'au regard de la superficie concernée, à savoir en- deçà de 3 000m² cette campagne de fouilles n'entraîne pas de redevance pour la collectivité.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique Tourisme à signer la convention de réalisation du diagnostic d'archéologie préventive et tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 16 février 2026
à Ailly sur Noye**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 18/02/2026

Affiché le ...23/02/2026....



Le Président,

Alain DOVERGNE